

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° II-CF2356

présenté par

Mme Delpech, Mme Caroit, Mme Calvez, Mme Métayer, M. Giraud, Mme Tanzilli,
Mme Chandler, Mme Clapot, Mme Riotton, M. Terlier, M. Gouffier Valente, Mme Lakrafi,
Mme Melchior, Mme Panonacle, M. Bordat, M. Guillemard, Mme Lemoine, Mme Cristol,
M. Haury, M. Fait, Mme Boyer, M. Ledoux, Mme Dupont, M. Zulesi, Mme Brugnera, M. Ardouin,
Mme Heydel Grillere et M. Alauzet

ARTICLE 38**ÉTAT G****Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »**

Après l'alinéa 1503, insérer l'alinéa suivant :

« Nombre de femmes bénéficiaires de l'aide universelle d'urgence aux personnes victimes de violences »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le programme 137 contient cette année une nouvelle action 26, créditée de 13 millions d'euros, et qui porte les crédits relatifs à l'aide universelle d'urgence que nous avons votée à l'unanimité en février 2023. Cette action n'est rattachée à aucun objectif du programme et aucun indicateur ne lui est associé. Il est donc proposé d'y associer un indicateur clair et simple, à savoir le nombre de femmes qui en seront bénéficiaires. Cela nous permettra de suivre la montée en charge de ce dispositif d'année en année.